

LE  
**PASSE-TEMPS**  
ET  
**LE PARTERRE**

RÉUNIS  
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES  
excepté pendant la fermeture des Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

## ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.  
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

## ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50  
Réclamés..... — 1 »

## SOMMAIRE

Causerie : <i>Exposition des Artistes lyonnais</i> (1 <sup>er</sup> art.)	Léon MAYET.
Echos artistiques.....	X...
Nos théâtres : Analyse du livret de <i>La Belle au Bois dormant</i>	X...
Sonnets gastronomiques : <i>Le Café</i> .....	Marius GRILLET.
Lettre parisienne : <i>Les Étrangers</i> .....	Georges ROCHER. Antonin LUGNIER.
Sonnets foréziens : <i>Les Dupré</i> .....	
Libre chronique : <i>La Poignée de mains</i> .....	FRANC-SILLON.
Quand la neige fut venue (poésie).....	Emile HINZELIN.
Le Motocecle.....	Eugène FOURRIER.



## CAUSERIE

## EXPOSITION

DES

## Artistes Lyonnais

1<sup>er</sup> ARTICLE

La Société des Artistes Lyonnais qui — l'année dernière — faisait sa première exposition dans la salle des réunions industrielles au Palais du Commerce, a installé, cette année, son Salon, sur le quai de la Charité.

De l'espace relativement restreint qui leur a été concédé, les organisateurs ont tiré un excellent parti au double point de vue de la disposition intérieure et de l'éclairage.

Certaines toiles sont évidemment mieux placées que d'autres, mais je ne crois pas qu'aucun artiste, puisse se plaindre d'avoir été « sacrifié ».

Le seul reproche que je ferai à nos

peintres lyonnais, c'est de s'effacer — avec une trop grande modestie — devant les peintres du dehors qui ont, du reste, répondu en grand nombre à leur appel.

Je n'ignore pas les convenances qui s'imposent à l'égard des invités; parmi ces derniers, il est, assurément, des maîtres d'une valeur incontestable qui ont droit à tous les honneurs, mais, à côté de réputations acquises et justifiées, combien de réputations surfaites!

Je pourrais citer tels ou tels paysagistes parisiens qui soutiendraient difficilement la comparaison avec plusieurs des nôtres. Il est vrai que les premiers usent largement — trop largement même — d'un réclanisme commercial interdit à nos artistes de province qui — à défaut de la célébrité que Paris seul dispense — n'arrivent à la notoriété qu'à force de talent et d'incessant labeur.

En dehors de tout parti-pris et de toute question d'école, une sélection s'impose donc parmi les œuvres envoyées du dehors à la Société des Artistes Lyonnais.

Je passerai volontairement sous silence celles de ces œuvres dont tout le mérite réside dans la signature. De ce fait, je serais plus à l'aise pour signaler, non seulement celles qui sont hors de pair, mais aussi celles qui témoignent d'une recherche intéressante et d'un véritable effort artistique.

Dès l'entrée, *la Sarabande* (n<sup>o</sup> 138) de M. Roybet arrête et captive les visiteurs. C'est — sans conteste — l'œuvre capitale du Salon où se retrouvent, avec une incomparable science d'arrangement, les brillantes qualités de coloriste qui ont fait la réputation du maître.

M. Roll s'est prodigué : son envoi comprend trois toiles importantes : *Portrait de Dame* (n<sup>o</sup> 134), un portrait en

pied magistralement peint dans la note sombre; *Premiers Rayons* (n<sup>o</sup> 135), un cavalier au torse nu — il faut croire que les premiers rayons sont déjà suffisamment chauds — promenant son cheval dans l'herbe humide de rosée; *Drame de la Terre* (n<sup>o</sup> 136), dont le sujet m'échappe complètement, ce qui n'ôte rien à la vigueur avec laquelle il est traité.

Avec *l'Amour au Banquet* (n<sup>o</sup> 46), c'est aussi un rébus que M. Gustave Courtois soumet à notre perspicacité. Il est difficile de pénétrer exactement la pensée du peintre, et il y a quelque chose de bizarre dans son tableau où s'affirme cependant une indéniable maîtrise de dessin et de coloris.

*La Sainte-Famille* (n<sup>o</sup> 112) de M. Auguste Matisse, est d'une composition laborieuse. La gamme de couleurs adoucies dans laquelle elle est présentée, lui donne un aspect de vision et de rêve.

M. Blanche — qui exposait l'hiver dernier le portrait de Mme Jeanne Raunay, de l'Opéra-Comique — a envoyé une toile très remarquée, *Jeune Fille* (n<sup>o</sup> 13), dans une pose sans prétention. *Le Bar en gelée* (n<sup>o</sup> 14) — en tant que sujet de tableau — est d'un médiocre intérêt.

De M. Octave Triquet, *Candeur* (n<sup>o</sup> 148) et *Sourire* (n<sup>o</sup> 149), deux portraits admirablement traités : le premier supérieur cependant au second.

De M. Jean-Pierre Laurens, deux tableautins : *Un Vieux Matelot* (n<sup>o</sup> 98), *Marin d'Yport* (n<sup>o</sup> 99) présentés avec une saisissante vérité dans une tonalité identique.

De M. Paul-Albert Laurens, un paysage *Les Gerbes* (n<sup>o</sup> 97) avec un effet de soleil audacieusement fixé sur la toile.

*La Meule, Effet d'Orage* (n<sup>o</sup> 113) de M. Ménard, est une œuvre enlevée de verve.

*La Falaise d'Eguihen, Pas-de-Calais*

(n° 75) et *Les Chaumières d'Eguihen* (n° 76) de M. Guillemet, deux paysages d'une touche large et franche qu'il faut placer bien avant *Le Lever de Lune dans les Flandres* (n° 146), de M. Thaulow.

M. Guirand de Scévola me paraît avoir exagéré à tort la note impressionniste dans *La Procession en Bretagne* (n° 77), d'un mouvement fort justement observé, avec un mépris des détails fait pour surprendre ceux qui regardent le tableau d'un peu près.

*Le Brûlot* (n° 49) et *Le vieux Chemin du Comice* (n° 50), de M. Jean Enders, deux toiles d'un genre bien différent où s'accuse la maîtrise d'un artiste connaissant toutes les ressources de son métier.

Un lyonnais fixé à Paris, M. Bourgeois-Borgex, envoie une série d'œuvres d'un faire bien personnel : je me bornerai à signaler *L'Intérieur d'une Canuse* (n° 23), un spécimen très réussi du dernier métier à bras que le métier mécanique est en train de supplanter.

Avant d'arriver à nos peintres lyonnais qui — comme je le disais au début de cet article — se sont véritablement distingués, j'ai le devoir de citer encore *Le Marché à Tétuan, Maroc* (n° 46 bis) et *Le Fort d'Alger* (n° 46 ter) de M. Dagnac-Rivière; *La Couturière de Campagne* (n° 140), de M. Alfred Swieykowski; *Angelica* (n° 137), de Juana Romani, dont la place est toute indiquée dans un musée; *Le Bœuf à l'ombre* (n° 5 bis), de M. Léon Barillot, qui a fait beaucoup mieux; *Le Soleil couchant* (n° 72), de M. Albert Goepf, une étude de premier ordre; *La Convalescente* (n° 133), de M. Prinnet, d'une exécution merveilleuse et — en son apparente simplicité — une des œuvres les plus fortes et les plus attachantes du Salon

(à suivre)

LÉON MAYET.



## Echos Artistiques

On donne comme certains les engagements suivants pour la prochaine saison lyrique, au Grand-Théâtre de Lyon: MM. Leprestre qui tenait ici, l'année dernière, l'emploi de ténor léger; Verdier, ténor et Rouard, baryton de Grand-Opéra, tous les deux actuellement à Nice; Rothiers, basse chantante; Mme Rothiers, forte chanteuse falcon.

Mme Hendricks, contralto, en remplacement de Mme Bressler.

MM. Dufour, baryton d'opéra-Comique; M. Vialas et Mme Vialas seraient réengagés.

Nous avons annoncé le retour de M. Silvain, notre ancienne basse noble.

M. Jérôme, premier ténor, viendrait à Lyon, en représentations.

\*\*\*

Nous croyons savoir que Mlle Millioud, actuellement au théâtre de Genève, vient d'être engagée au théâtre des Célestins pour la saison 1903-1904.

\*\*\*

Le Conseil Municipal de Marseille, dans sa séance du jeudi 15 janvier, a décidé d'abandonner le principe de la régie pour son Grand-Théâtre.

La salle Beauveau sera donnée à un directeur responsable, nommé pour deux ans.

La subvention globale de la ville sera de 310.000 francs et avec diverses charges imposées au directeur, sera réduite à 250.000 francs en espèces, dont les paiements seront échelonnés de quinze en quinze jours après vérification des livres de caisse.

La saison lyrique aura une durée de six mois.

Le cautionnement exigé du directeur est de 50.000 fr.

\*\*\*

On sait que, cette année, sera célébré à Grenoble le centenaire d'Hector Berlioz. Un grand concours musical international y accompagnera l'érection de sa statue. Cette statue, qui est l'œuvre du sculpteur Urbain Basset, a déjà été exposée, en son modèle de plâtre, au Salon de 1885, où elle fut très remarquée. Elle mesure 2 m. 40 de hauteur. Berlioz y est représenté debout, dans une attitude méditative, au moment de l'enfement d'une œuvre, il porte la main à l'oreille, comme pour entendre mieux les harmonies qui résonnent dans son cerveau avant de les fixer sur la feuille de musique placée à côté d'une lyre. Le piédestal sera quadrangulaire. Sur chacun des côtés, un bas-relief en bronze représentera une des scènes principales des œuvres du musicien. Sur la face postérieure, les médaillons des deux génies de prédilection de Berlioz: Gluck et Shakespeare, unis par la palme d'immortalité.

\*\*\*

En réponse à un écho inséré dans le *Passe-Temps* du 11 janvier courant, M. Reynaldo Hahn, le compositeur de *La Carmélite*, nous fait savoir que cet ouvrage, loin d'être à la fin de sa carrière « continue à réaliser des recettes dont plusieurs dépassent de beaucoup 9.000 francs ».

A l'appui de cette assertion, M. Reynaldo Hahn nous prie de publier la note suivante, parue dans *Le Figaro*, du 17 janvier: « *La Carmélite* a réalisé, hier, une recette de 8.042 francs. Ce serait très beau en tout temps; mais, en janvier et par les froids que nous subissons, c'est admirable et vraiment digne de remarque ».

\*\*\*

On a vu, par la vente des bijoux de Wanda de Boncza, quelle valeur considérable peuvent atteindre les pierreries dont se parent nos reines de théâtre.

Il est une artiste, vivante celle-là, une étoile du chant, dont la cassette à bijoux doit contenir de véritables trésors, si

nous en jugeons d'après les précautions de sa propriétaire pour la mettre à l'abri des voleurs.

Mme Melba, car c'est de la grande cantatrice australienne qu'il s'agit, a engagé, à Londres, un détective retraité de Scotland Yard, dont l'unique fonction est de surveiller la précieuse cassette. Le coffret, qui renferme des perles admirables, ne doit jamais rester une minute en dehors de sa surveillance et personne n'y touche que la cantatrice elle-même qui l'ouvre pour se parer et y resserre soigneusement les bijoux qu'elle quitte.

Et l'ex-détective vit comme coq en pâte, accompagnant partout sa patronne et sa cassette, et doit trouver une sensible différence entre ce métier de cerbère bien renté avec celui qu'il faisait jadis, lorsqu'il était attaché à la police anglaise.



## NOS THÉÂTRES

### GRAND-THÉÂTRE

La semaine a été marquée par une reprise de *Robert le Diable*, avec M. Escalaïs dans le rôle du duc de Normandie qui fût jadis et est encore un de ses meilleurs rôles.

La distribution était complétée par M. Vallier (Bertram), Vialas (Raimbaud), Echenne (le Héraut), et Mmes Picard (Alice), Erard (la princesse de Sicile).

Le ballet, avec Mmes Cerny, Ghibaudi et Saint-Cygne, est assurément un des attrails de la soirée.

La réussite de *La Belle au Bois Dormant* est aussi complète que pouvaient le souhaiter la direction et M. Silver, l'heureux compositeur de cette féerie lyrique.

Rarement — il faut bien le dire — on n'avait assisté à un pareil luxe de mise en scène et de costumes. Les combinaisons de la lumière laissent les spectateurs sous un charme éblouissant.

L'interprétation, avec Mme Bréjean-Silver, Mlle Mativa, MM. Galand, Dufour, Vialas, etc., est excellente.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en redonnant ici, l'analyse du livret.



## LA BELLE AU BOIS - DORMANT

### PROLOGUE

#### Le Baptême

Il était une fois un roi et une reine qui avaient une fille: Aurore. C'est le jour du baptême. Autour du berceau, dans la grande salle du palais, seigneurs et vassaux sont

réunis. On attend les marraines : les fées. Les voici ! Une seule a été oubliée : Urgèle, la mauvaise fée. Pendant le festin elle apparaît et annonce, au milieu de la consternation générale que, « si l'amour effleure son front » la princesse Aurore mourra avant d'avoir atteint sa vingtième année. Seule la fée Primevère sourit à cette sinistre prophétie.

## PREMIER ACTE

**Le Sommeil d'Aurore**

Aurore a vingt ans. La reine n'est plus. Le roi redoutant de voir s'accomplir l'oracle tient sa fille enfermée. Aurore est triste. La gaité de ses compagnes ne parvient pas à la distraire. Un « Chevalier errant » égaré dans la forêt demande l'hospitalité. Les lois de la chevalerie obligent le roi à le recevoir. La nuit vient. Une force mystérieuse attire dans le jardin Aurore et le Chevalier. Ils sont jeunes tous deux. Leurs cœurs battent et se parlent. Duo d'amour. Baiser. La princesse Aurore tombe comme morte. Apparition d'Urgèle qui triomphe. On accourt. Mais la fée Primevère veillait : « la princesse n'est pas morte dit-elle ; un baiser d'amour l'endormit, un baiser la réveillera ». Elle touche de sa baguette les serviteurs et les pages qui s'endorment : « Dormez pendant cent ans ! ».

2<sup>ME</sup> ACTE**Cent Ans Révolus**

Cent ans après. Le garde-chasse Eloi marie sa fille Jacotte à Barnabé. Chants et danses. Arrivée du Prince Charmant qui chassait dans la forêt. On lui raconte la légende de la « Belle au Bois Dormant » dont le palais silencieux dresse ses hautes tours à l'horizon. « Il suffirait de l'éveiller pour être roi ! » s'écrie le paysan Barnabé. « J'y vais ! » Moqueries du prince. Fureur de Jacotte. Mais la fée Urgèle a entendu l'exclamation de Barnabé. Ce niais va servir ses projets. Elle lui donne trois talismans, trois œufs magiques, qui l'aideront à arriver jusqu'à la princesse endormie. Jacotte surprend ce secret et remplace, dans les poches de son mari, un des œufs magiques par un œuf de poule. Cependant le Prince Charmant, qui a entendu dire que pareille aventure était arrivée à son aïeul est demeuré rêveur. N'est-ce point lui que les destins ont choisi pour réveiller Aurore ? Et voici que la princesse lui apparaît et l'appelle. Il n'hésite plus. Il part la délivrer. Mais quand la noce revient et que reprend la fête, on s'aperçoit que Barnabé, le mari, a disparu.

3<sup>E</sup> ACTE, PREMIER TABLEAU**La Caverne d'Urgèle.**

Incantations. Danse de lutins et de follets. Barnabé arrive à cheval sur le fagot d'Urgèle. Sur l'ordre de la Fée, on l'habille d'un costume royal et on lui montre le chemin du château. Mais à ce moment apparaît le Fée Primevère, qui chasse gnomes et lutins et d'un coup de baguette nous transporte dans la *Grotte d'Azur*.

## DEUXIÈME TABLEAU

**La Grotte d'Azur.**

*Grand Ballet des Fleurs* qui ont chassé l'hiver et ramènent le printemps dans les jardins riants où dort la princesse Aurore. Voici venir le prince et Barnabé. Les fleurs s'évanouissent et nous sommes dans la forêt mystérieuse au carrefour enchanté.

## TROISIÈME TABLEAU

**Le Carrefour enchanté.**

Rencontre du prince et de Barnabé. A l'aide de ses œufs magiques, le mari de Jacotte paralyse un instant la marche du prince Charmant. Mais lorsqu'il casse l'œuf de Jacotte, le pauvre niais s'aperçoit de sa sottise. Il regrette sa femme. Primevère la lui montre désolée. Il court se jeter à ses genoux. Et maintenant : Va ! dit Primevère au prince.

## QUATRIÈME TABLEAU

**La Forêt mystérieuse.**

La forêt s'entrouvre et marche devant le prince. Il lutte contre les diables et les lutins suscités par Urgèle. Il arrive en vue du château. Un dragon monstrueux, dont la bouche lance des flammes, lui barre le passage. Lutte suprême.

4<sup>E</sup> ACTE**Le Réveil d'aurore.**

Le jardin d'Aurore et les serviteurs endormis. Des herbes ont poussé. Des lianes masquent l'entrée du pavillon. Voici le prince Charmant émerveillé. Les portes du pavillon s'ouvrent. On aperçoit Aurore endormie. Le prince monte les degrés, s'avance lentement et lui met un baiser sur le front, *Le Réveil*. Tout renaît avec la princesse. Duo d'amour. Les jardins se remplissent d'une foule joyeuse qui acclame le couple royal. Triomphe de Primevère. *Apothéose des Fées*. Le conte est fini.

**THÉÂTRE DES CÉLESTINS**

*Résurrection*, le drame humanitaire tiré du roman de Tolstoï par M. Henry Bataille, a tenu l'affiche toute la semaine.

Il nous paraît superflu d'insister de nouveau sur la valeur d'une œuvre présentée dans des conditions aussi parfaites de mise en scène et d'interprétation.

\*\*

La représentation de gala qui sera donnée aux Célestins, le 31 janvier, par M. Jean Coquelin, comprendra *l'Abbé Constantin* et *Le Malade Imaginaire*.

**SONNETS GASTRONOMIQUES**

## VII

**LE CAFÉ**

Racine passera comme le café  
(ce que n'a pas dit M<sup>me</sup> de Sévigné).

Petit noir aux yeux d'or, évocateur du rêve,  
Dans la tasse de Chine ou d'ailleurs, frais, brûlant,  
Parais avec le jour, mon esprit nonchalant.  
S'éveille et j'ai trouvé le vers qui bien s'achève.

Fin moka parfumé, toi qui fais l'heure brève  
Des fiévreux soucis, sous le ciel rutilant  
Du Brésil ou d'Aden, ton grain vert succulent  
A mûri dans la coque où dort la double fève.

Fruit d'Orient, ami des palmiers, des bambous,  
Où songent les divins et sages marabouts,  
Reste toujours pour moi comme une muse exquise.

Mieux que Racine sûr du temps d'être vainqueur,  
— Car elle badinait l'adorable marquise —  
O café, tu vivras, savoureuse liqueur !

Marius GRILLET.

**Lettre Parisienne****Les Etrangers**

La pétition qui vient d'être adressée aux pouvoirs publics par les étudiants en médecine ramène à l'actualité cette importante question des étrangers en France.

Jadis, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, M. Berthelot fut appelé, devant une commission de la Chambre, à donner son opinion sur l'idée d'un impôt dont on voulait frapper les ouvriers étrangers. M. Berthelot fit des réserves, objectant qu'on s'exposait à des représailles et que, peut-être, les traités existants s'opposaient à l'établissement de cette taxe... Bref, le projet fut ajourné, mais cependant la question subsiste et renaît périodiquement sous une forme ou sous une autre, mais toujours aussi grave et délicate.

La concurrence faite au travailleur français par l'ouvrier étranger aggrave, pour le premier, les conditions déjà pénibles de l'existence, et augmente les difficultés de la lutte pour la vie, si nombreuses pourtant en cette époque si tourmentée, dégoûtée du passé, mécontente du présent, incertaine de l'avenir.

Ce sont les étudiants en médecine qui, cette fois, se plaignent de cette concurrence. On vient de publier les résultats d'un travail intéressant dû à M. Bertillon, chef du bureau des statistiques de la ville de Paris. Ce document établit qu'à Paris, il y a 2.401 docteurs français et 521 docteurs étrangers, soit une proportion de cinq médecins français pour un médecin étranger. Il n'y a, paraît-il, en Europe, aucune capitale qui soit dans cette situation, due certainement aux privilèges dont jouissent les étudiants étrangers au préjudice des étudiants français. Ceux-ci, en effet, doivent, pour être admis à faire leurs études médicales subir les épreuves des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences français, ce qui n'est point exigé des étrangers qui, de plus, ne font pas de service militaire et évitent toutes les charges publiques auxquelles nos concitoyens ne peuvent se soustraire.

L'année passée au régiment, de par la loi de 1889, par les étudiants en médecine est évidemment une année de retard vis-à-vis de leurs concurrents étrangers. Malgré cela, il ne saurait être question d'interdire la médecine en France à des gens ayant obtenu le diplôme de docteur français, mais qu'au moins il soit im-

posé aux étudiants étrangers les mêmes formalités, les mêmes conditions qu'aux étudiants français. Que l'on exige des uns comme des autres les mêmes titres universitaires, acquis par les mêmes baccalauréats et examens, et que les étudiants étrangers qui n'auraient pas acquis ces conditions ne puissent obtenir que des diplômes honorifiques ne leur conférant pas le droit d'exercer la médecine en France, voilà qui n'est pas, je suppose, de l'ostracisme ni du chauvinisme, mais de la plus stricte équité.

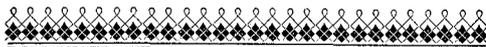
Nous sommes débordés par les étrangers, cela est indéniable, et c'est une invasion comme une autre, contre laquelle il sied de nous défendre, de nous protéger. Lorsqu'on songe qu'en ce moment, Paris est la résidence de cent quatre-vingt mille étrangers, sans compter près de cinquante mille naturalisés, il y a de quoi réfléchir, n'est-ce pas? Sur ce nombre formidable, à peine deux mille propriétaires ou rentiers, dont le séjour n'est pour nous ni une charge ni une concurrence. Cela fait donc, rien que pour Paris, plus de cent cinquante mille individus, une véritable armée pouvant facilement devenir, par suite du chômage général, dans un cas de catastrophe publique possible, une charge énorme et même, à l'occasion, un véritable danger. La France est le seul pays en Europe qui contienne une telle proportion d'étrangers. La différence est colossale. Londres et Vienne comptent vingt deux étrangers pour mille habitants; Saint-Petersbourg, vingt-quatre; Berlin, seulement onze; et Paris, soixante-quinze pour mille! Qu'en pensez-vous? Naturellement, cette invasion, toute économique qu'elle soit, n'est point le fait de nos amis, peu nombreux relativement. Par contre les compatriotes de M. Crispi abondent dans tous les coins de notre France, et, tandis que Berlin ne contient pas un millier de français, il n'y a pas moins de vingt-six mille allemands à Paris! Il n'est pas étonnant, à ce compte, que beaucoup de personnes voient ou se figurent voir des espions partout!

Ce que nous avons le plus, en France, comme étrangers, ce sont les Belges; la statistique en fait foi. La Belgique est pays ami certainement; n'empêche que ses émigrants font un tort considérable à nos ouvriers français, principalement dans la région du Nord où la concurrence crée, entre ceux-ci et ceux-là, une rivalité de tous les instants et qui revêt les formes les plus variées et les plus aiguës. J'ai ouï dire qu'à Roubaix, nombre de ces bons Belges sont les plus fermes soutiens du parti

collectiviste et les champions de l'internationalisme. — Si des gens à qui nous accordons généreusement l'hospitalité se conduisent comme on me l'a raconté, ils agissent ainsi que de réels ennemis, bien que venant d'un pays ami. Quoiqu'il en soit, reconnaissants ou non de l'accueil large qui leur est fait dans notre pays, les étrangers sont parmi nous trop nombreux. Si la terre de France leur convient mieux que celle de leur pays, qu'ils adoptent complètement leur nouvelle patrie, qu'ils en acceptent les lois, les charges et les obligations, qu'ils quittent leur qualité d'étrangers, qu'ils deviennent citoyens français. Nous pourrions alors leur accorder toute notre sympathie, nous ne nous plaindrions plus de leur concurrence, nous n'aurons plus à leur égard aucune méfiance; on ne pourra plus insinuer qu'ils ne sont « ni chiens ni loups », qu'ils ont voulu échapper aux obligations militaires et autres de leur pays et que, pendant que nous subissons les nôtres, eux prennent nos places, nos emplois, nos travaux.

La naturalisation, voilà le remède à cette situation alarmante, l'invasion des étrangers, et, pour ceux-ci, le moyen d'échapper aux mesures défensives que nous serons tôt ou tard forcés d'adopter contre eux, lorsque l'envahissement et la concurrence auront fait de tels progrès qu'ils convaincront les plus craintifs et les plus optimistes.

Georges ROCHER.



## SONNETS FORÉZIENS

XVII

### LES DUPRÉ

Graveurs en Monnaies et Médailles

Au neveu Georges DUPRÉ

Le grand oncle, en son art, était un maître habile!  
Sur sa trace, à grands pas, s'élançait le neveu  
Pour qui cela me plaît de formuler le vœu  
Que la gloire lui soit encore plus docile.

Atteindre au but rêvé n'est pas chose facile,  
Mais, dans notre Forez, on veut ce que l'on veut;  
Défaut ou qualité, je m'en permets l'aveu:  
Nous sommes entêtés, rustaude et gens de ville,

Et Dupré, sur ce point, doit nous être pareil  
Lorsqu'à même l'acier il creuse une effigie.

Artiste, en ma louange il est beaucoup d'envie

Car, ainsi que jadis au fameux Roi-Soleil  
Un flatteur sut glisser à peu près ce reproche:  
Les œuvres des Dupré sont rares dans ma poche!

Antonin LUGNIER

Paris, 1902



## LIBRE CHRONIQUE

### La Poignée de Main.

La lui a-t-il touchée? serrée? ou baisée?

Tel est le grave problème qui a agité la robe de tous nos suppôts de Thémis, pendant la semaine écoulée, à propos du dernier geste de la grande Thérèse, tendant la main.

Cette main (bis) si jolie!

à son juge d'instruction — sans rancune aucune.

M. Leydet se défend comme un beau diable d'avoir répondu à ce mouvement cordial de sa prisonnière; mais il y a des légendes qui s'imposent à l'histoire; et il est bien près d'être acquis aux débats, que la poignée de main de Mme Frédéric Humbert à ce magistrat est historique.

\*\*\*

La controverse juridique, s'emparant de l'incident, lui a déjà consacré force consultations.

Attendu que la prévenue a offert sa dextre à M. Leydet, ce dernier devait-il la prendre? l'étreindre? l'effleurer galamment de ses lèvres? ou la laisser en panne?

On conviendra que l'importance de cette question — d'un intérêt palpitant — laisse bien loin derrière elle l'instruction de l'Affaire Humbert elle-même: la fô-ô-orme sacro-sainte, au Palais, ne permet pas de laisser une pareille éventualité — même à l'état de simple hypothèse — sans solution précise.

En admettant même que l'insidieuse Thérèse n'ait pas tendu la main à M. Leydet — dans l'exercice de ses fonctions — elle pouvait la lui tendre; et nos jeunes aspirants au poste de juge d'instruction ont besoin de connaître, en pareil cas, la tradition dont ils auraient à s'inspirer.

\*\*\*

Certes, Jean Hiroux offrant une poignée de main au Président des Assises — qui va prononcer, en fin d'audience, la peine capitale contre lui — ne mérite pas qu'on discute l'opportunité d'une impulsion aussi saugrenue que déplacée.

Mais il n'y a pas que Jean Hiroux, il y a aussi le précédent Boulaine, qui fait jurisprudence, en l'espèce; et il est avéré que ce banquier — célèbre, comme la princesse de Saxe, par sa fugue — se serrait couramment les phalanges avec de notables magistrats.

A plus forte raison, la bru d'un an-

ancien Garde-des-Sceaux, peut-elle prétendre honorer de cette familiarité un simple Juge, qu'elle estime digne de la sienne.

Ce Juge, d'ailleurs, n'en est pas un « d'instruction » pour elle; car elle n'a pas daigné répondre à ses questions, se réservant pour le grand jour des débats publics, où sa main puissante et potelée — échappant à l'étreinte de celle de M. l'Avocat-Général — pulvérisera l'accusation, ses créanciers et ses détracteurs.

En attendant, on voit que dans tous ces bruits controuvés, il n'y a pas de quoi fouetter un « chat... fourré ».

FRANC-SILLON.



## Quand la neige fut venue

Quand la neige fut venue,  
La cigale à demie nue,  
Ayant faim plus qu'à demi,  
Cédant au vent qui l'emporte  
Vers le seuil de la fourmi,  
Osa frapper à la porte.

Et, frissonnante d'effroi,  
Elle cria : « Donnez-moi  
Pour cet hiver qui commence  
Place à votre cher foyer,  
Et vous aurez ma romance  
Et mon amour pour loyer

Ouvrez-moi, je vous en prie :  
C'est la campagne fleurie,  
C'est l'été clément et doux  
En sa splendeur sans égale,  
Que vous recevrez chez vous  
Avec la pauvre cigale !

La cigale a'nsi chantait,  
Et la fourmi l'écoutait,  
Mais, hélas ! comprenait-elle ?  
Et le froid sur les vitraux  
Posait sa fine dentelle  
Et tressait ses blancs coraux.

La dure et folle ouvrière  
Répond à cette prière :  
« Mon bois brûle : va-t-en donc,  
Que ma porte se referme ! »  
La cigale dit : « Pardon »  
La nuit tombait, nuit sans terme !

Quand le jour vient l'éveiller,  
La fourmi va balayer  
La neige devant sa porte,  
Et, dans la neige, elle voit  
La pauvre cigale morte,  
Morte de faim et de froid.

La fourmi comprend son crime,  
Elle traîne sa victime  
Près du feu, près du bon feu.  
Elle la soigne éperdue,  
Mais en vain ! Il faut un Dieu  
Pour qu'une âme soit rendue.

Depuis ce jour, mes amis,  
Vous avez chez les fourmis,  
Quand le vent d'hiver agite  
Leur fenêtre et leur volet,  
Bon feu, bon souper, bon gîte,  
Et le reste, s'il vous plaît.

Emile HINZELIN.



**Éternelle Jeunesse** par les **Produits de Mme Lutwig :**  
**CRÈME LUTWIG** pour le teint et les rides, 1 fr. 25 —  
**SEVE ORIENTALE** pour les soins de la chevelure (arrête en 8 jours la chute et ramène les cheveux blancs à leur teinte naturelle), 2 fr. — **LOTION ORIENTALE** pour développer et raffermir les seins. — Consultations gratuites d'hygiène et de beauté.  
— **Rue de la République, 65** —

Tous les soirs, après le théâtre on se donne rendez-vous « A la Côte Rôtie » 5, rue Jean de Tourne. Salles de société. Liqueurs et consommations de choix. Ouvert jusqu'à 3 heures du matin.



## LE MOTOCYCLE

Las de toujours voyager soit en chemin de fer, soit en tramway ou à bicyclette, je résolus, pour suivre le progrès, de me lancer dans l'automobilisme : cela vous pose dans la société. Autrefois, l'homme de cheval, adulé et recherché, était le héros des salons; il a été détrôné par le chauffeur. Il est certain que le conducteur d'automobile possède une supériorité écrasante, il en fournit la preuve tous les jours; c'est le roi du pavé. Mes moyens ne me permettant pas d'acheter une voiture, ou même un simple tricycle, je me suis contenté de faire acquisition d'un motocycle.

J'étais toujours en route; je faisais du quarante-cinq à l'heure, écrasant les chiens, les chats, les poules, quand ce n'était pas les passants; lorsque je traversais les villages, j'avais la joie de voir les habitants fuir à mon approche, les chevaux se cabrer, renversant les voitures, écrabouillant les voyageurs, les chiens me poursuivre, montrant leurs crocs.

Menaces vaines !

En un clin d'œil, j'étais hors de leurs atteintes.

Cela allait très bien, sauf que de temps en temps, une ou deux fois par semaine, je restais en panne; la machine ne fonctionnait plus : un rien suffisait pour la détraquer; j'étais obligé de franchir une cinquantaine de kilomètres par une chaleur torride ou par une pluie battante pour regagner mon domicile, en poussant ma machine devant moi; d'autres fois, c'était le frein qui n'obéissait plus; il m'était impossible de m'arrêter. Je filais à une allure désordonnée, au risque de me casser le cou; je ne cessais ma course que lorsque, faute de pétrole, la

machine s'abattait, m'entraînant dans sa chute.

A part ces petits inconvénients, j'étais très content: il n'y a pas de bonheur parfait.

Je décidai de faire le voyage de Paris à Bruxelles; je partis joyeux et dispos. Non loin d'Amiens, je m'arrêtai dans un village pour déjeuner; je laissai ma machine à la porte. Fatale imprudence. Pendant que je savourais le dessert, un fromage à la crème exquis, le patron de l'auberge entra brusquement.

— Monsieur, courez vite, me dit-il, il y a un individu qui vient de monter sur votre machine et qui s'enfuit. Je ne fis qu'un bond jusqu'à la porte et j'aperçus mon voleur qui, déjà loin, filait à toute vitesse.

Il ne fallait pas songer à le rattraper.

Je déposai une plainte à la gendarmerie; l'aubergiste donna tant bien que mal le signalement du voleur. Les gendarmes se mirent à sa poursuite sans succès et je revins à Paris, abandonnant mon projet de visiter la Belgique.

Au commencement de l'année, je reçus un avis du percepteur m'invitant à acquitter l'impôt de ma machine. En citoyen respectueux des sommations de l'administration, je m'empressai de me rendre chez le percepteur.

Je fus reçu par son représentant.

— Monsieur, lui dis-je, ma machine m'a été volée dans le courant de l'année dernière; je ne l'ai pas remplacée, par conséquent, je n'ai plus d'impôt à payer.

— Monsieur, me dit l'employé, vous prévenez l'administration trop tard; vous êtes inscrit sur les rôles, il faut payer.

Cette raison me parut plausible, quoique je trouvasse bizarre d'acquitter un impôt pour un objet que je ne possédais pas.

Je payai et je demandai comment il fallait procéder pour me faire rayer afin de ne plus être imposé à l'avenir.

— Il faut, me répondit l'employé, adresser une réclamation au préfet, réclamation légalisée par le maire.

Rentré chez moi, je rédigeai une réclamation en bonne forme, je la fis légaliser par le maire de mon arrondissement et je l'adressai au préfet de la Seine.

Je ne reçus aucune réponse.

Ce silence ne présageait rien de bon. L'année suivante, je reçus une nouvelle feuille de contribution avec avis préalable d'avoir à acquitter le montant de l'impôt de mon motocycle.

Cette fois je ne trouvais pas la plaisanterie de mon goût.

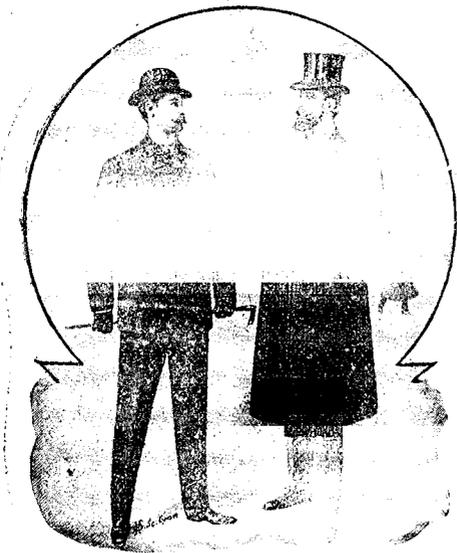
Je me rendis de nouveau chez le percepteur.

Je fus reçu par son représentant.

**Magasins et Ateliers**  
DE  
**FOURRURES**  
**H. VILLE, Fourreur**  
107, rue Duguesclin, Lyon  
(angle du cours Morand)

**C<sup>IE</sup> AMERICAINE**  
**DE CHAUSSURES**  
45, rue de la République, LYON  
(en face les Magasins des Deux Passages)  
**ARTICLES DE LUXE DERNIER GENRE**  
DEUX PRIX SEULEMENT  
**8 fr. DAMES — 9 fr. HOMMES**

A LA  
**GRANDE MAISON**



**HABIT ou REDINGOTE 39 fr**  
pour cérémonie .....

## SIROP GRIPPAT

Le meilleur remède contre l'ANÉMIE.  
Recette végétale. Pas d'arsenic. pas de  
sels, pas d'iode. Du végétal, c'est tout.

Eviter les Contrefaçons  
**CHOCOLAT**  
**MENIER**  
Exiger le véritable Nom

— Monsieur, lui dis-je, ainsi que vous me l'avez recommandé, j'ai adressé une réclamation légalisée au sujet de l'impôt que l'administration me fait indûment payer pour un motorcycle qui m'a été volé. Je n'ai pas reçu de réponse : voilà dix-huit mois que je ne possède plus de machine, je me refuse à payer.

— Si vous ne payez pas, me dit l'employé, le percepteur sera obligé de vous poursuivre, cela vous occasionnera des frais : je vous engage à payer et à réclamer de nouveau.

— Si on continue à ne pas me répondre, je devrai toujours payer?

— Votre réclamation a sans doute été égarée.

(à suivre)

EUGÈNE FOURRIER.

## SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

*Le Salon de Bellecour.* — Les envois d'artistes parisiens sont, cette année, nombreux et brillants au Salon de la Société lyonnaise des Beaux-arts. Deux cents tableaux et vingt sculptures ont été déposés chez l'emballeur chargé de les expédier au pavillon des Beaux-Arts, place Bellecour.

Parmi les noms les plus saillants, nous citerons dans une première liste : Albert Maignan, Merson, Tattegrain, Billotte, Henri Martin, Adan, Rosset-Granger, Le Sidaner, Jean-Paul Laurens, Dupain, Swill, Guignard, Quignon, de Richemont, Girardot, Dameron, Henri Biva, Saint-Pierre, Victor Gilbert, Granchi-Taylor, Tenré, Bourgain, Etcheverry, Rieder, Séon et Henri Zo.

L'exposition des arts décoratifs sera des plus complètes, les envois de Paris s'effectueront la semaine prochaine. Plusieurs envois sont signalés des départements voisins et de l'étranger ; ils contribueront pour leur part au succès du Salon de 1903.

Les artistes de Lyon se souviendront que leurs œuvres devront être rendues au Pavillon de Bellecour du 4 au 7 février inclusivement, terme de rigueur.

Le secrétaire est à la disposition des artistes, tous les jours de 3 à 5 heures, au siège social pour tous les renseignements concernant le Salon de 1903.

## MUSIQUE

La première édition de *Fleurs de France*, valse de Eugène Duran, vient de paraître.

Admirablement éditée, cette œuvre d'un charme exquis assure un succès de plus à l'auteur des jolies valses : *Cadix*, *Mystère*, *Francespana*.

*Fleurs de France*, ainsi que la collection des danses et mélodies du même auteur, sont en vente chez les éditeurs, MM. Janin frères, rue Président-Carnot, 10, seuls dépositaires à Lyon.

## L'ESPRIT des AUTRES

Petit dialogue :

Le directeur de manège — Je le regrette, mais il me faut vous demander de me payer d'avance la location de ce cheval.

Le cavalier amateur. — Vous avez peur que je revienne sans le cheval?

Le directeur. — Oh ! non, mais le cheval pourrait bien revenir sans vous.



Gaston est au cirque avec sa mère. Vers dix heures, le sommeil le prend. Il l'exprime par un bâillement prolongé.

— Mon petit Gaston; tu as sommeil, nous allons rentrer.

— Oh ! petite mère, pas encore ! je n'ai sommeil que de la bouche, mais pas des yeux.



Fragment de conversation :

— Vous avez là une jolie bicyclette..

— Oh, mademoiselle, je n'y fais guère attention; j'en change comme de chemises.

— Et quand l'avez-vous achetée ?

— Au commencement de la saison, il y a quatre mois.

## BIBLIOGRAPHIE

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2390 du 17 janvier 1903.

*Académie des Goncourt* : Ses Membres à leur première Réunion.

Centenaire des Bureaux de Bienfaisance : Distribution de Secours.

*La Révolution au Vénézuéla* : Le Général Matos.

*Sénat* : Après le renouvellement de 1903.

Les grandes Scènes Lyriques de Province : Le Théâtre de Nice.

*La France et l'Espagne au Maroc* : La Ville de Fez.

*L'Alsace et Strasbourg* : Orfèvres, Peintres et Verriers. — Le Quai de la Petite France. — Place Kléber. — Tombeau du Maréchal de Saxe. — Le Broglie — Le Théâtre et la Préfecture. — Hospices civils.

*Exposition Industrielle de Reims.*

Monument de Gounod au Parc Monceau. — Giffard à l'Hôtel des Ingénieurs Civils.

— Echecs, par M. D. Janowsky  
Roman illustré : *L'Enjeu du Bonheur*, par M. Ponsvez.

Le numéro : 50 centimes.

### LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction  
de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gra-

vures coloriées sur la 1<sup>re</sup> page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées ; un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois 3 fr. 50. — Avec planches coloriées : un an 25 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 3 mois 7 fr.

**LA VIE HEUREUSE**

Succès oblige ! Telle est la devise pleine de promesses que *La Vie Heureuse* employait dans son dernier numéro — cet admirable numéro de Noël ! — pour annoncer qu'elle paraîtrait dorénavant parée de séductions nouvelles sous un plus grand format.

Ces promesses ont été tenues.

Avec son numéro de janvier l'admirable revue universelle publiée par la Maison Hachette, est arrivée à un degré de perfection et d'attrait qu'elle ne saurait plus dépasser.

C'est un émerveillement que ce numéro, d'une variété et d'un intérêt incomparable ; voici au hasard, un aimable récit de l'existence de la reine d'Angleterre dans sa laiterie de Sandringham « le Trianon d'une Reine d'aujourd'hui », une monographie de Mlle Piérat qui est aujourd'hui la plus jeune artiste du Théâtre français, et en sera demain sans doute la plus jeune sociétaire, et les « Ouvrières de la Beauté », un coin charmant et parfois émouvant de la vie des femmes à Paris, et un curieux parallèle entre Théroigne de Méricourt, la révolutionnaire de 1792 et Sarah Bernhardt l'admirable artiste de 1903, une jolie page sur les Chats, leurs Amis et leurs Ennemis... et mille autres curiosités, animées par des gravures d'un saisissant intérêt, reproduites avec un art achevé, et aussi de joyeux dessins dus aux maîtres de la caricature. — Le numéro, 50 cent.

**LE MONITEUR DE LA MODE**

Le plus ancien des Journaux de Modes parisiens ne néglige rien pour se maintenir au premier rang de ses rivaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, chaque numéro, composé de 20 pages, grand format, richement illustrées, est contenu dans une couverture qui représente une artistique gravure de modes en couleurs, en outre chaque numéro contient un patron complet ; le prix de vente reste le même, 25 centimes le numéro et nos lectrices le trouveront tous les jeudis chez nos dépositaires.

**Spectacles et Concerts**

**CASINO-KURSAAL**

79, rue de la République.

Tous les soirs, spectacle varié,

**CONCERT DE L'HORLOGE**

(Cours Lafayette).

Tous les soirs spectacle varié. *Allo ! Allo !* 25.63, grande revue locale de MM. Couturet et Vallès.

**PALAIS DE GLACE**

(Boulevard du Nord).

Patinage sur vraie glace. Ouvert tous les jours de 9 h. 1/2 du matin à 11 h. 1/2 du soir. Prix 1.10 — 1.65 l'après-midi. Ledimanche soir : 60 centimes.

**SALLE BELLECOUR**

Hôtel du Progrès, 85, rue de la République

L'enchanteur Velle, qui continue d'obtenir, comme les années précédentes, un succès extraordinaire, donne tous les soirs à 8 h 1/2 les jeudis dimanches et jours de fête à 3 h. et à 8 h 1/2 des représentations fantastiques, avec les merveilleuses attractions de son spectacle, parmi lesquelles Donnini, l'émule de Frégoli, dans ses métamorphoses ultra rapides ; Mme Elven, la reine de la pensée, dans ses prodigieuses expériences de divination ; le comique théâtre d'ombres, etc., etc.

**CIRQUE RANCY**

Représentations variées tous les soirs à 8 h. 1/2. Les jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 3 h. Le samedi, soirée de gala.

Toutes les représentations terminées par *Calcutta* grand divertissement chorégraphique et acrobatique par toute la troupe.

**CIRQUE BUREAU FRÈRES**

cours du Midi, côté Rhône.

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, représentation ; jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 3 heures.

**GUIGNOL DU GYMNASE**

30, quai Saint-Antoine.

Tous les soirs, *Faust*.  
Jeudis et dimanches, matinée de famille

**BULLETIN FINANCIER**

La séance a été plus calme que la précédente, cependant les cours ont été assez discutés, notamment sur notre Rente 3 % qui clôture à 100.05 après 99.90 et 100.12 comme cours extrême.

Le Comptoir National d'Escompte est à 593 ; le Crédit Foncier à 742 ; le Crédit Lyonnais à 1104 et la Société Générale à 628. Nos chemins sont sans changement.

Le Suez recule à 3782.

L'Extérieure, plus faible, finit à 88.70 ; l'Italien cote 102.15 ; le Portugais à 31.95 ; le Turc D à 30.15 et la Banque Ottomane à 604.

La Banque de Paris et des Pays-Bas et la Société Générale vont procéder à l'émission de 60.000 obligations or 3 1/2 % de 500 fr. du Crédit Foncier Egyptien. Elles sont émises à 500 fr., remboursables à 515 fr. Elles produisent un intérêt semestriel de 8.75 net d'impôts.

Les porteurs d'obligations 4 % auront le droit, jusqu'au 31 janvier, d'échanger leurs obligations, jouissance octobre 1902, titre pour titre, contre des obligations 3 1/2 %, même jouissance, au prix de 500 fr. Ils recevront, en outre, une soulte de 5 fr., plus 1.25 correspondant à la réduction de l'intérêt pour le semestre en cours.

La souscription sera ouverte le 31 janvier courant, aux sièges des Sociétés ci-dessus désignées et aux guichets de leurs succursales et agences.

Le propriétaire-gérant : V. FOURNIER

Imp. P. LEGENDRE & Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon



**CRÈME SIMON**  
POUDRE SAVON

4 Sont adoptés par les Dames du monde entier pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains. †  
Se méfier des contrefaçons et imitations

**EAUX MINÉRALES NATURELLES**  
Françaises et étrangères de toutes provenances  
Maison fondée en 1827

**E. MAUGUIN**  
5, place des Célestins, LYON  
Concessionnaire de la Source Cachat.  
d'Evian-les-Bains, en bonbonnes de 10 à 25 litres

**VEILLEUSE - PHARE**  
nickelée, lumière dirigeable égale 3 bougies, brûle huile 3 cent. p' nuit. Envoyée avec meches contre mandat-poste. Paris : 10.35. Province : 11.85.

**DECODUN, PARIS** - 101, Faubourg Saint-Denis.  
Pour LAMPES à PÉTROLE et à ESSENCE, Demander le Tarif.

**LIVRES**  
*Curieux, Secrets, Rares*  
*Médecine, Hygiène*  
LIBRAIRIE, 21, rue Neuve

**DEMANDEZ PARTOUT**  
**LE THÉ DES MANDARINS**



**PHENIX**  
BREVETÉE  
USAGES DOMESTIQUES  
LAVAGE  
ET LESSAGE  
LAVAGE DES VÊTEMENTS  
LAVAGE DES SOIES  
LAVAGE DES ÉTOFFES  
LAVAGE DES TISSUS  
LAVAGE DES ÉTOFFES  
LAVAGE DES TISSUS  
LAVAGE DES ÉTOFFES  
LAVAGE DES TISSUS

**ÉPILEPSIE**

Guérison certaine par l'Anti-Epileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à LILLE (Nord).

# LOTÉRIE

De

## l'Allaitement Maternel

Au Capital de UN MILLION DE FRANCS

Autorisée par Arrêté Ministériel du 19 décembre 1902

DEUX GROS LOTS :

**100.000 fr. 10.000 fr.**

Cent dix Lots de 100,000, 10,000, 1,000, 500, 100 fr.

Tous payables en argent

**1 FRANC LE BILLET** Tirage Irrévocable

30 Juillet 1903

En vente à L'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort. LYON

Par correspondance, joindre enveloppe portant adresse pour le retour affranchie à 0.15 c. pour quatre billets seulement. — Vente gros et détail. — Remise aux marchands

# C<sup>E</sup> F<sup>SE</sup> DU GRAMOPHONE

La plus Parfaite

La plus Puissante

La plus Economique

des Machines parlantes

Pas de nasillement, pureté absolue des sons

GRAND CHOIX DE MORCEAUX

Inusables et Incassables

Ne pas confondre ces Appareils avec les Phonographes ou Graphophones

DÉPOT GÉNÉRAL : 49, rue de Sèze, 49 — LYON

Machine à Ecrire LAMBERT, ROLLAND, dépositaire, 49, r. de Sèze

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

0.10 c  
Le numéro

## LA REVUE BI-MENSUELLE

DES TIRAGES FINANCIERS

2 fr.  
Par an

Publiant tous les Tirages des Valeurs à lots et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés

# CAOUTCHOUC

dans toutes ses Applications

## T. GONTARD

18, Rue Victor-Hugo, LYON

TÉLÉPHONE : 72

Spécialités de VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

# Tailleur Smart

12, Rue Grenette, à l'Entresol

COMPLETS DEPUIS 29 FR. PAIEMENT 5 FR. PAR MOIS

Coupe au centimètre. Façon irréprochable

Ne pas confondre avec certaine maisons de crédit qui ne livrent que la confection. Ouvert dimanche jusqu'à midi

# BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

# TOUT

CE QUI CONCERNE LA TOILETTE DE L'HOMME ET DE L'ENFANT

Confections pour Dames et Fillettes

## SUCCURSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

# BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION de COSTUMES

pour Bals Masqués  
et Habits

MATERIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1  
derrière le Gd-Théâtre

Anc. M<sup>re</sup> VIENNET, Fondée en 1887

# PIANOS

9, Place Jacobins, 9  
LYON  
Ch. MORETTON & C<sup>ie</sup>  
Envoi franco Catalogue Illustré

Croix Verte Française  
SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX MILITAIRES COLONIAUX  
Maison de convalescence de Sèvres

# LOTÉRIE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 10 juillet 1902. — Tirage : le 15 Mai 1903

Gros Lot : 100.000 Francs

1 Lot de 10.000 fr. ....	10.000 fr.	30 Lots de 500 fr. ....	15.000 fr.
5 — 1.000 fr. ....	5.000 fr.	200 — 100 fr. ....	20.000 fr.

237 Lots : 150.000 fr. — Tous les lots sont payables en argent. — LE BILLET : UN FR

En vente à L'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

Par correspondance, joindre enveloppe portant adresse pour le retour affranchie à 0.15 par quatre billets seulement. — Vente en gros. — Remise aux marchands.

ENFANTS TUBERCULEUX (Omerson, St-Pol-s.-Mer)

# LOTÉRIE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 20 novembre 1901

TROIS GROS LOTS

50.000 fr. 250.000 fr. 20.000 fr.

2 Lots de 5.000 fr. ....	10.000 fr.	20 Lots de 500 fr. ....	10.000 fr.
10 — 1.000 fr. ....	10.000 fr.	500 — 100 fr. ....	50.000 fr.

535 Lots : 400.000 fr. — Tous les lots sont payables en argent

Tirage : 10 Juillet 1903 — LE BILLET : UN FRANC

Les Billets de la Loterie, tirage 10 juillet 1902, NE PARTICIPENT PAS au tirage du 10 juillet 1903

La Date du Tirage est portée au verso du Billet